

AVANT-PROPOS

La question du financement est centrale pour tout entrepreneur. Elle est au cœur des problématiques économiques, puisque le financement est à la source de toute activité productive et de la création de valeur. Elle constitue un enjeu fondamental pour développer la croissance et l'emploi.

Le décalage dans le temps entre les paiements et les encaissements peut être constaté dès la création de l'entreprise, lors de la constitution du capital productif et l'exécution des premières dépenses. Il se prolonge durant les opérations d'investissement et dans le cycle d'exploitation. Il est à l'origine d'un besoin de financement que l'entreprise va devoir couvrir en choisissant la solution la plus adaptée.

Dans sa dernière note d'information relative au financement des entreprises, la Banque de France rappelle que « pour un chef d'entreprise, la politique de financement fait partie des trois plus grandes décisions en matière de gestion financière. Celle-ci consiste en effet à prendre les décisions les plus rationnelles en matière d'investissement, de financement et de distribution des bénéfices. Ces trois champs sont intimement liés entre eux. La décision de distribuer des bénéfices sera fonction d'un choix judicieux d'investissements rentables qui auront été financés de manière adéquate au coût le plus intéressant. »

Qu'il s'agisse de création, de reprise, de développement, de croissance externe, la recherche de solutions de financement est un enjeu récurrent pour la plupart des entrepreneurs.

La question du financement posée, il reste à trouver des réponses ! C'est le premier caillou dans la chaussure de l'entrepreneur !

Sans se risquer à dire qu'il y a trop de réponses, il faut reconnaître qu'elles sont très nombreuses, peu lisibles et donc susceptibles de décourager bon nombre d'entrepreneurs.

D'une manière générale, si l'on met une parenthèse autour de la période la plus affectée par la crise financière (2008-2011), les statistiques nous disent que la distribution des financements fonctionne bien, qu'elle est en phase avec les besoins des acteurs économiques.

Les retours des entrepreneurs sont sensiblement différents. C'est la raison d'être de cette édition du Guide du routard dédiée au financement des entreprises. La pratique nous démontre tous les jours que les entrepreneurs qui renoncent avant même d'avoir engagé une demande de financement ne sont pas comptabilisés dans les statistiques.

Pourtant, ce ne sont pas les informations qui font défaut : ouvrages, sites Internet, conférences... tous les véhicules sont utilisés pour une diffusion optimale de la cartographie du financement par le besoin. Il en va de même du côté des aides publiques, leur progression empirique est maîtrisée par l'excellence des moteurs de recherche.

Le besoin de financement de chaque entreprise est spécifique. Pour le satisfaire, il faut commencer par tenir compte de sa situation particulière.

Pour la première fois, le *Guide du routard du financement d'entreprise* propose une approche s'appuyant sur le profil de l'entrepreneur.

Les fiches de financement regroupées au sein de deux grandes familles, « création-reprise » d'un côté et « développement-croissance » de l'autre, proposent un effet miroir aux entrepreneurs qui pourront se reconnaître tour à tour dans la fiche non seulement « création » ou « développement », mais aussi « start-up », « seniors », « femmes », « étudiants » ou encore « exportateurs »...

Cette approche pédagogique est fondamentale pour encourager et rassurer les entrepreneurs sur leurs capacités de financement pour créer, reprendre ou développer une entreprise.

La limite de l'exercice de personnalisation réside dans l'approche sectorielle qui reste l'apanage du secteur bancaire, privilégié pour connaître ces informations.

Délibérément opérationnel, le *Guide du routard du financement d'entreprise* peut aussi devenir un outil d'influence, par la mise en exergue des difficultés, parfois même des contradictions relatives aux solutions de financement en place. Il révèle par exemple que les garanties offertes aux créateurs sont plus importantes que celles proposées aux repreneurs...

Enfin, ce guide met en exergue les politiques publiques en faveur de la création et du développement pérenne des entreprises, notamment par la création de réseaux d'accompagnement et l'engagement des Régions pour diffuser et distribuer les subventions européennes.

L'ensemble concourt à la réalisation d'objectifs simples et opérationnels au sein desquels la simplification de l'accès au financement occupe une place majeure.

Je remercie très chaleureusement Philippe Gloaguen, cosignataire de cet avant-propos, d'avoir accepté ce nouveau challenge pour ajouter un titre dans la collection « Entreprises » du Guide du routard. Je remercie également toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagnée et soutenue dans cette formidable entreprise!

Philippe GLOAGUEN
Directeur du
Guide du Routard

Agnès BRICARD
Présidente d'honneur
du Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables,
associée au sein du Cabinet Bricard,
Lacroix et associés.
Présidente fondatrice de la Fédération
des femmes administrateurs.